
Eco-exemplarité SYDEVOM

Sydevom de Haute Provence

Avenue Pierre Gassendi La Sève - ZA La Cassine

4310 Peyruis

[Voir le site internet](#)

Laurène Ghiglia

communication@sydevom04.fr

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Suite à l'enquête d'opinion réalisée en Mai 2011, il est apparu que la réduction des déchets est une véritable priorité au niveau local. En effet 96% des personnes interrogées pensent qu'il est nécessaire que la collectivité mette en place des action pour réduire les déchets.

Le SYDEVOM n'a pas attendu les résultats d'une enquête pour s'engager.

Depuis 2004 la structure s'est investie dans une démarche d'éco-exemplarité non formalisée. Cela a commencé en 2004 par l'installation d'un composteur, le tri sélectif des déchets en 2005, gobelets réutilisables en 2006, l'expérimentation du lombricompostage depuis 2008, la location de matériel type photocopieur en 2009, mkise en réseau des imprimantes, ...

Il a ensuite fallu cibler d'autres actions comme :

- les achats de fournitures administratives
- déchets toxiques : achats de produits d'entretiens, piles lampes
- Proposition d'astuces pour limiter l'utilisation de papier (dématérialisation marchés, intégration des critères environnementaux dans les marchés publics, compta, pièces annexes, ...)

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Faire un état des lieux de la production de déchets au sein du SYDEVOM.
- Montrer l'exemple avant de proposer aux collectivités adhérentes et autres structures de suivre cette démarche
- Identifier les bons gestes et les transmettre

Résultats quantitatifs

- Etat des lieux
- Réduction générale des impressions
- Impression en noir et blanc plutôt qu'en couleur pour les documents ne nécessitant pas de couleur
- Impression en recto-verso
- Dématérialisation de nombreux document
- Dématérialisation des marchés autant que possible
- Intégration du critère environnemental dans les marchés

- Tri des déchets / sensibilisation de l'ensemble des agents et élus au tri et à la réduction des déchets
- Utilisation de papier brouillon pour les impressions en recto
- Installation de composteurs dans le jardin du SYDEVOM

Résultats qualitatifs

- Sensibilisation de l'ensemble des agents et élu au tri et à la réduction des déchets
- Implication de l'ensemble de la structure dans un projet commun
- Mieux comprendre où sont les difficultés pour pouvoir trouver des solutions efficaces et ainsi mieux conseiller les autres collectivités
- Sensibilisation générale des agents aux gestes "éco-responsable" :
 - Réduction des déchets
 - Réutilisation
 - Réduction des consommations électrique
 - Mise en avant de l'éco-conduite pour le véhicule de service
 - etc...

Tout ces gestes effectués au travail par les agents et élus du SYDEVOM vont, pour la plupart, être reproduit dans la vie privée comme un réflexe.

MISE EN OEUVRE

Planning

- Etat des lieux : premier trimestre 2012
- Formation interne des agents aux bons gestes: premier trimestre 2012
- Mise en place d'actions / solutions : premier trimestre 2012
- Evaluation : Décembre de chaque année
- Construction d'une charte d'éco-exemplarité : premier trimestre 2012
- Promotion de l'éco-exemplarité auprès des adhérents et structures : A partir du deuxième trimestre 2012
- Campagne de communication : A partir du deuxième trimestre 2012

Moyens humains

- Ensemble des agents du SYDEVOM
- Ensemble des élus du SYDEVOM

Moyens financiers

Pas de moyens financiers particulier mis à part les frais de fonctionnement normaux du SYDEVOM (salaires des agents, matériel informatique, connexion internet, téléphonie, ...)

Moyens techniques

- Outils informatiques divers
- Connexion internet
- Téléphonie
- Imprimante recto-verso
- Paramétrage des ordinateurs (impressions recto-verso automatique, impressions noir et blanc automatique, ...)

Partenaires mobilisés

- Conseil Départemental
- ADEME pour les moyens financiers et techniques.
- Elus du SYDEVOM

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette action est facilement reproductible.

L'éco-exemplarité d'une structure dépend surtout de la politique de cette dernière.

Les élus du SYDEVOM étant réellement motivés et impliqué dans le domaine de réduction des déchets cela nous a facilité les choses.

Difficultés rencontrées

L'éco-exemplarité n'est, à l'heure d'aujourd'hui, plus une action originale.

En effet on voit de plus en plus de structures, entreprises, associations, etc, se tourner vers une meilleure gestion de ses consommations diverses.

Outre le facteur environnemental, c'est surtout le facteur financier qui motive.

En effet réduire ses consommations électrique, ses consommations de papier, de cartouche d'encre, ... permet de réduire significativement la facture.

Recommandations éventuelles

Faire un état des lieux est une étape indispensable.

Ensuite pour choisir les actions il ne faut pas hésiter à mettre en place des "petites actions" car elles peuvent avoir un impact important sur la durée.

De plus il faut impérativement un suivi régulier des actions.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | EMPLOYE | PAPIER | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Dernière actualisation

Septembre 2015

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Bernard VIGNE

bernard.vigne@ademe.fr

Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur